## PROCES-VERBAL DE CARENCE

## Carence de candidatures

EREA-ERPD

## Élection des représentants des personnels au conseil d'administration :

☐ Deuxième collège : Personnels d'administration, techniques, ouvriers, de service, de laboratoire	
Année scolaire	
Académie	
Département	
Commune	
Type d'établissement	
N°UAI	
Nombre d'inscrits	
Nombre de sièges à pourvoir	
Les personnels ont été avisés le, par voie d'affichage, que les élections des représentants des personnels au conseil d'administration, pour le collège électoral mentionné ci-dessus, seraient organisées le	
Aucune liste de candidats n'a été présentée.	
En conséquence, est dressé le présent procès-verbal de carence (pas d'élection faute de candidat).	
Fait à, le	
Le président du bureau de vote (Signature)	Les membres du bureau de vote (Signatures)

- Une copie du procès-verbal de carence est affichée dans la salle de vote.
- Une copie du procès-verbal de carence est conservée dans l'établissement.